

Conseil municipal de FENETRANGE

Département de la Moselle

Date de convocation : 30/07/2026

Date d'affichage : 17/08/2026

Nombre de conseillers élus : 15.

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 9

Délibération n°57210-2026/52

Séance du 14 Aout 2026, à 19h30

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni à la mairie en séance publique, **sous la présidence de M. Benoît PIATKOWSKI, Maire.**

Conseillers présents : Joël BOMMENSATT, Pascal DASTILLUNG, Martine DEVOT, Marie-Hélène PIGNON, Christian WALKER, André Gérard HORVAT, Dominique SELMER, Hélène PIGNON

Conseillers absents : Dominique RUPP, Evelyne SLAMA, Gertrude BENOIST (pouvoir donné à Christian WALKER), Damien FISCHER (pouvoir donné à Martine DEVOT), Nathalie SCHMIDT (pouvoir donné à Hélène Pignon), Chantal FRANTZ, Jérémy BERTSCHY.

Secrétaire de séance : Dominique SELMER

Délibération n°57210-2026/52

Demande de subvention langue et culture régionale pour panneaux de visite interactive de la cité historique.

Dans le cadre de la promotion touristique et de la mise en place de panneaux de visite interactive de la cité historique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge le Maire ou son représentant d'élaborer **le dossier de demande de subvention REGION GRAND EST** pour ce dispositif **et sollicite une subvention de 6 640 € HT qui représente 80% du montant total des travaux éligibles qui s'élève à 8 300 € HT.**

Les crédits sont inscrits au budget.

Unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant Monsieur le Maire de Fénétrange dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au préfet. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au préfet ou à compter de la réponse en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet <https://www.telerecours.fr/>

Le Maire

Le secrétaire de séance,

Benoît PIATKOWSKI

Dominique SELMER